

MATHIEU Patrick

17 janvier 2022, retrait sans remplacement

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 16 novembre 2021, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

Le retrait de Maître Patrick, Jean, Antoine MATHIEU, huissier de justice associé, membre de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « Patrick MATHIEU – Christophe SALICHON – Alexandre MATHIEU – Romain GIRONDEL », titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de Saint-Etienne (Loire), a pris effet.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée : « MSM HUISSIERS & ASSOCIES ST ETIENNE, C. SALICHON – A. MATHIEU – R. GIRONDEL »

Associé (s) en exercice :

Romain GIRONDEL, Alexandre MATHIEU, Christophe SALICHON

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)